

Envoi 4 - FORGL6

Code du module:	FORGL6
Unité capitalisable:	Envoi marchandises 1 (ENVO1)
Méthodes d'évaluations fixés:	3
Profession:	Gestionnaire qualifié en logistique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de se référer aux dimensions des palettes pour organiser le chargement de manière à ce que le compartiment de cargaison soit rempli de manière optimale et de déterminer la surface ainsi que le volume du compartiment de cargaison en tenant compte des propriétés spécifiques des transporteurs.
	Obligatoire
INDICATEURS • L'apprenti connaît les dimensions des palettes. • L'apprenti connaît la formule à appliquer pour calculer une surface. • L'apprenti connaît les propriétés des transporteurs. SOCLES • L'apprenti a organisé un chargement optimal de manière autonome, en tenant compte des spécificités des différents transporteurs.	

2

L'apprenti est capable d'organiser la disposition des dispositifs de chargement, les techniques d'acheminement et les outils de sécurisation à utiliser.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les différents dispositifs de chargement, les différentes techniques d'acheminement et les différents outils de sécurisation.

SOCLES

- L'apprenti a assuré la mise à disposition des dispositifs de chargement, des techniques d'acheminement et des outils de sécurisation de manière autonome.

3

L'apprenti est capable d'assembler des unités d'expédition de manière autonome et de déterminer le type de l'emballage tenant compte des dispositions contractuelles et nationales, respectivement internationales.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les dispositions contractuelles, nationales et internationales concernant l'emballage et l'expédition de marchandises.

SOCLES

- L'apprenti a assemblé et emballé les marchandises d'une manière autonome, appropriée et compétente pour l'expédition.

4

L'apprenti est capable de gérer et de demander l'échange d'emballages à valeur ajoutée et de préparer la documentation correspondante.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les emballages à valeur ajoutée courants.

SOCLES

- L'apprenti a sélectionné les emballages à valeur ajoutée appropriés et il a préparé la documentation correspondante de manière autonome.

5

L'apprenti est capable de se servir des instruments de travail requis pour charger le moyen de transport respectif en tenant compte des mesures de sécurité de rigueur et d'appliquer les mesures de rigueur lors du chargement de substances dangereuses.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti se sert des moyens de transport, dans la mesure où il y est autorisé, pour transporter et charger les marchandises de manière compétente.
- L'apprenti connaît la signalisation des substances dangereuses et il sait l'interpréter.
- L'apprenti connaît les mesures de sécurité et il sait les appliquer.

SOCLES

- L'apprenti a acheminé et chargé les marchandises d'une manière appropriée et compétente, sans que les marchandises ne subissent de détérioration et en tenant compte des aspects respectifs sur le plan de la sécurité.

6

L'apprenti est capable de sécuriser la cargaison de manière compétente, de s'assurer que les outils de sécurisation requis sont disponibles et d'appliquer les mesures de rigueur lors du chargement de substances dangereuses.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît la signalisation des substances dangereuses et il sait l'interpréter.
- L'apprenti connaît les mesures de sécurité à appliquer pour les substances dangereuses.

SOCLES

- L'apprenti a sécurisé les marchandises d'une manière autonome, appropriée et compétente.

7

L'apprenti dispose des compétences linguistiques requises à l'oral et à l'écrit pour communiquer avec des partenaires internes et externes, c'est-à-dire qu'il est capable de mener aisément des entretiens en français et en allemand avec ses collègues de travail ainsi qu'avec des intervenants externes, qu'il est capable de s'exprimer de manière compréhensible en français et en allemand à l'écrit (niveau de référence PROTEGE B1), qu'il est capable de s'exprimer de manière satisfaisante au cours d'entretiens en anglais, qu'il est capable de comprendre et d'interpréter des documents rédigés en anglais et qu'il est capable de rédiger de brèves instructions en anglais de manière compréhensible (niveau de référence PROTEGE A2).

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti comprend et parle les langues usuelles au Luxembourg (le français, l'allemand et l'anglais).
- L'apprenti dispose de connaissances dans les trois langues, de manière à pouvoir comprendre des documents et rédiger des textes.

SOCLES

- L'apprenti s'est aisément entretenu en français et en allemand avec ses collègues de travail ainsi qu'avec des intervenants externes.
- L'apprenti a rédigé des documents cohérents et compréhensibles en français et en allemand.
- L'apprenti a limité au maximum les fautes de grammaire et d'orthographe.
- L'apprenti s'est entretenu en anglais avec ses collègues de travail ainsi qu'avec des intervenants externes.
- L'apprenti a compris des documents rédigés en anglais et il a rédigé de brèves instructions en anglais de manière compréhensible, sans commettre de fautes de grammaire ou d'orthographe outre mesure.

8

L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous la guidance du tuteur et d'y noter les sujets/les matières étudiées au cours de la formation.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti rédige un rapport.
- Le rapport compte entre deux et cinq pages (sans compter les photos et les annexes) avec une police de douze points.
- L'apprenti décrit au moins les points suivants dans le rapport "Envoi 4":
 - organisation du chargement de manière à ce que le compartiment de cargaison soit rempli de manière optimale et détermination de la surface et du volume en tenant compte des propriétés spécifiques des transporteurs,
 - organisation de la disposition des dispositifs de chargement, des techniques d'acheminement et des outils de sécurisation à utiliser,
 - utilisation des instruments de travail requis pour charger les moyens de transport respectifs, en tenant compte des mesures de sécurité de rigueur,
 - (facultatif) description d'un entretien de réclamation avec un partenaire externe.

SOCLES

- L'apprenti a rédigé un rapport de manière autonome.
- L'apprenti a alimenté le rapport d'une manière soignée, cohérente et régulière.
- L'apprenti a correctement rédigé le rapport en français ou en allemand.
- L'apprenti a noté toutes les données importantes concernant les sujets/les matières/les exercices.
- L'apprenti a ajouté des illustrations, des esquisses et des annexes correspondant au rapport.

9

L'apprenti est capable d'adopter une attitude collégiale à l'égard de ses collègues de travail en interne.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti soigne les relations professionnelles.
- L'apprenti sait travailler en équipe avec ses collègues de travail.

SOCLES

- L'apprenti s'est rapidement (après une ou deux semaines) intégré dans les différents départements.
- L'apprenti a salué ses collègues de travail et il a adopté une attitude aimable à leur égard.
- L'apprenti a échangé des informations importantes pour le bon déroulement des travaux.

10

L'apprenti est capable de travailler en équipe et de s'intégrer dans un groupe.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti soigne les relations professionnelles.
- L'apprenti sait travailler en équipe avec ses collègues de travail.

SOCLES

- L'apprenti a échangé les informations requises pour le bon déroulement des travaux.

11

L'apprenti est capable de discuter avec des interlocuteurs externes et d'adopter une attitude appropriée en cas de réclamation.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti sait communiquer avec des interlocuteurs externes.
- L'apprenti connaît les dispositions à respecter en cas de réclamation.

SOCLES

- L'apprenti a reçu des réclamations.
- L'apprenti les a traitées d'une manière appropriée et compétente.

12

L'apprenti est capable d'évaluer sa progression professionnelle.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti sait se livrer à une autoévaluation.

SOCLES

- L'apprenti a expliqué ce qu'il a appris jusqu'au moment donné.

13

L'apprenti est capable d'adapter son apparence en fonction des exigences de l'entreprise.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti prend soin de soi et il porte des tenues appropriées.

SOCLES

- L'apprenti a toujours adopté une apparence soignée et convenable.

14

L'apprenti est capable de se rendre compte des limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti accepte ses limites.

SOCLES

- L'apprenti n'a pas hésité à demander une assistance (par exemple en posant des questions ciblées, en demandant des conseils, etc.) pour approfondir ses connaissances.

15

L'apprenti est capable d'adopter une attitude responsable lorsqu'il manipule des substances nuisibles à l'environnement dangereuses pour sa propre santé.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les produits ou les emballages dangereux.
- L'apprenti connaît les risques et il sait adapter son comportement en fonction des circonstances.

SOCLES

- L'apprenti a adopté une attitude responsable, de manière à éviter les souillures provoquées par de mauvaises manipulations.
- L'apprenti ne s'est pas laissé aller à une attitude ou à des commentaires déplacés quand il a manipulé des substances dangereuses.

16

L'apprenti est capable d'évaluer la qualité de son travail et de tirer des conclusions de manière à être en mesure de réaliser des missions ultérieures.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de tirer des enseignements de circonstances nouvelles auxquelles il est confronté et d'en déduire une attitude à adopter pour améliorer la qualité de son travail.

SOCLES

- L'apprenti s'est remis en question et il a adapté son comportement de manière à assumer plus efficacement des activités ultérieures.